

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lalande 13 novembre 2024 à 19h
École Lalande, local 208**

1. Ouverture de la séance à 19h09
2. Présences et vérification du quorum

Personnes présentes :

Direction: Sylvie Roy
Gestionnaire administrative: Stéphanie Rousselle

Représentants des parents

Agnieszka Barszcz
Claude St-Jacques
Josée Danis
Marie-Christine Dupont
Sarah Thériault (absente)
Caroline Piecha (substitut) (absente)
Imane Bouassria (substitut ayant le droit de vote pour ce CÉ)

Représentants du personnel enseignant/de soutien

Amélie Laplante
Beate Andrea Krueger (absente)
France Poirier

Représentant du personnel du SDGSDD

Walaa Melhem (absente)

Représentants de la communauté

Afnan Moujaber
Claudine Campeau

3. Adoption de l'ordre du jour
Sur proposition de Marie-Christine Dupont, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.
(Résolution CÉ24-25/015)
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024
Sur proposition de Josée Danis, le procès-verbal de la séance du 18 juin 2024 est adopté à l'unanimité.
(Résolution CÉ24-25/016)
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024
Sur proposition de Josée Danis, le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.
(Résolution CÉ24-25/017)
6. Points de suivi du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024
 - PV 18 juin; Demandes de financement; Gym Équipe Tonus. Certains points seront remis à l'ordre du jour, car ils devront être discutés lors de prochains CÉ.

7. Formation obligatoire des membres du CÉ
 - Claude, Imane et Agnès ont visionné les capsules et lu les documents PDF. Josée et Sarah ont déjà fait la formation l'année dernière. Afnan va le faire dans les prochains jours.
8. Club Optimiste - Projet Méritas (*Claudine Campeau*)
 - Le Club Optimiste désire récompenser un enfant par classe qui aura respecté le credo du Club Optimiste (les valeurs qui s'appliquent aux enfants) ainsi que la matrice des comportements SCP de l'école. En fin d'année, un élève par groupe recevra un trophée ainsi qu'un cadeau afin de le féliciter de son respect de ces valeurs tout au long de l'année. Mme Roy va envoyer la matrice comportementale de l'école à Mme Campeau afin de déterminer les critères.
9. Suivi des finances (*Claude Saint-Jacques*)
 - Le seul montant (fête de la rentrée) va être ajouté sous peu.
10. Suivi des finances (*Josée Danis*)
 - Guide de fonctionnement du budget CÉ. Josée en propose une nouvelle version afin de s'assurer que tous les membres du CÉ soient bien au courant de ce dossier. Dans la section "Annexes" des règles de régie interne du CÉ, l'annexe 2 sera ajoutée (le formulaire également) et nommée ainsi: "demandes de critères pour les demandes de financement". Il pourrait y avoir une version numérique. Ceci est un point de suivi à la prochaine réunion; le nouveau document sera donc présenté au CÉ du mois de décembre.
11. Demandes de financement (suivi de novembre)
 - Équipement de scène. (1600\$) Suivi rencontre spécialiste audio-visuel et ses recommandations. Certains éléments sont toujours bons, d'autres sont à remplacer (par exemple les hauts-parleurs, les micros). Mme Roy aimerait offrir les lumières de scène pour l'art dramatique. Il pourrait y avoir de meilleurs choix à faire au niveau des coûts. Le spécialiste pourra faire des recommandations à Mme Roy afin de valider les meilleurs achats à faire. Il serait pertinent d'avoir l'avis de Marc-Antoine, enseignant d'art dramatique. Le montant pourrait aussi être pris dans la mesure "École inspirante" advenant que le CÉ n'accepte pas la demande de financement. Ce point est remis à une prochaine réunion. Il est aussi mentionné que ce montant pourrait être pris d'un budget spécial, comme l'argent qui avait été accordé par le CÉ, pour la bibliothèque.

Sur proposition de Marie-Christine Dupont, la demande de financement est rejetée à majorité sans modification. (Résolution CÉ24-25/018)

- Fête de fin d'année: point remis à la prochaine rencontre.
Les membres du CÉ mentionnent qu'il serait important de se baser sur les montants des activités des années précédentes afin d'allouer les mêmes montants pour les fêtes de début et de fin d'année. Le CÉ aimerait également être informé des projets plus à l'avance afin de pouvoir déterminer les projets qu'ils désirent financer en priorité. Il serait bien que les comités d'enseignants fassent des soumissions plus tôt afin d'avoir les meilleurs prix possibles.
- Tirage SCP de juin 2025: point remis à la prochaine rencontre.
- Geneviève Guilbault: Amélie Laplante, au nom des enseignantes de 2ème, 3ème et 4ème année, demande un montant de 1639.41\$ afin d'avoir la visite de Geneviève Guilbault, auteure québécoise de plusieurs séries jeunesse. 177 élèves bénéficieraient de cette activité littéraire. Elle explique que beaucoup d'enseignants sont en attente des subventions "Culture à l'école" (par le passé, un pourcentage de 75% était payé par cette subvention, donc il restait uniquement 25% à demander aux parents). Le CSSMB a informé les enseignants qu'il y a présentement un manque de 130 000\$; ils

attendent de voir par quelles autres mesures ils réussiront à financer un maximum de projets. Les membres votent pour le montant demandé: quatre oui, deux non et une abstention.

Sur proposition de Marie-Christine Dupont, la demande de financement est adoptée à majorité sans modification. (Résolution CÉ24-25/019)

12. Activités éducatives, changement à l'horaire ou déplacement extérieur (*Sylvie Roy*)
 - Activités intégrées: Mme Roy nous présente les activités intégrées des groupes 801-802-803, du 1er et 2ème cycle, des 5èmes et des 6èmes années. Cela est accepté à l'unanimité pour tous les niveaux.
13. Prochaine offre activités parascolaires
 - Ce point a été discuté après le point 9. Stéphanie Rousselle nous présente l'offre d'activités parascolaires pour l'hiver 2025. L'offre est acceptée à l'unanimité; quelques petites modifications seront possiblement apportées à l'horaire.
14. Suivi Projet éducatif (*Sylvie Roy*)
 - Les résultats de la 1ère étape ne peuvent pas encore être présentés puisque le 1er bulletin n'est pas encore disponible. Les formations de lecture interactive ont débuté pour le personnel enseignant.
15. Consultation obligatoire des élèves
 - Les élèves seront questionnés sur les différents sports auxquels ils aimeraient participer en vue de l'organisation de tournois. Un sous-comité est créé afin que le sondage soit prêt après les fêtes. Marie-Christine ajoutera un fichier au Drive du CÉ afin que tout le monde puisse y ajouter ses idées.
16. Points de la direction (*Sylvie Roy*)
 - Projet centre Ricochet: Mme Roy est allée porter les bonbons donnés par les élèves. Pour Noël, elle proposera aux élèves de préparer des cartes.
 - Formation des comités activités scolaires: les enseignants sont déjà dans différents comités; tous les comités pour l'année sont formés.
 - Reddition de comptes budgétaires 2023-2024: Mme Roy nous présente les montants des différents fonds.
Proposé par France Poirier et secondé par Agnieszka Barszcz. (Résolution CÉ 24-25/20)
 - Action collective concernant les frais chargés aux parents: Il y aura une redistribution aux écoles (recours de 2013 au Saguenay) à la fin de ce jugement. L'argent non réclamé sera redistribué aux écoles en novembre (activités, mesures alimentaires pour certaines familles plus défavorisées). Au prochain CÉ, nous aurons le montant.
 - Paniers de Noël: Le Club Optimiste va bonifier les paniers de Noël avec des certificats cadeaux. Chaque niveau aura sa liste d'achats afin d'assurer une variété pour les paniers de Noël qui seront donnés à quelques familles de l'école.
17. Points de l'OPP/la Parentraide (*Josée Danis*)
 - Modification date dîner pizza: celle de mars a été déplacée en raison du Ramadan; le formulaire était déjà conforme avec les cinq bonnes dates.
 - Bibliothèque (séquence de travail): Plusieurs boîtes ont été libérées; Marie-Christine et Céline Germain ont fait un grand ménage. Elles seront de retour vendredi afin d'ajouter des livres sur les étagères. Du mobilier doit également être sorti. Il y aura un concierge qui sera présent cette fin de semaine afin de poursuivre le grand nettoyage. Une publication sera ajoutée au groupe Facebook de la Parentraide et de l'école afin de tenter de recruter davantage de bénévoles pour les périodes, lorsque la bibliothèque sera ouverte. L'ouverture risque de se faire dans deux semaines. La semaine prochaine, les groupes pourraient y aller afin que les comportements attendus à la bibliothèque leur soient enseignés par leur titulaire.

18. Comité de parents (*Sarah Thériault*)
 - Calendrier des rencontres: Sarah a été officiellement nommée déléguée No 2 auprès de la FCPQ (Fédération des Comités de Parents du Québec). Elle n'a aucune à nous faire part étant donné que leur première rencontre n'était que des nominations.
 - Mesure 50530 - Amélioration des cours d'écoles: c'est l'école qui doit insister afin de faire le suivi de ce dossier.

19. Points du SDG (*Walaa Melhem*)
 - Aucune information à nous transmettre.

20. Points du personnel enseignant et professionnel
 - Campagnes de financement 6e année: Mme Roy nous présente les différentes activités des enseignantes de 6ème année. Tout est accepté.

21. Questions et commentaires des parents
 - Ajout des autres matières au plan de travail hebdomadaire (*Josée Danis*): elle trouve que les parents sont peu informés des travaux, évaluations à venir des spécialistes. Le message sera transmis aux enseignants afin que tout soit ajouté au plan de travail.
 - Est-ce que tous les enseignants ont un diplôme en enseignement? (*Marie-Christine Dupont*): oui pour tous ou maîtrise qualifiante.
 - Réception du bulletin avant la rencontre avec les enseignants (*Marie-Christine Dupont*): les bulletins seront reçus le 22 novembre alors que la soirée de rencontres de parents est le 21. Pour les années subséquentes, il faudrait s'assurer que le cinq jours ouvrable soit respecté afin que les parents puissent recevoir le bulletin et le regarder avec leur enfant avant de le voir une première fois avec l'enseignante.

22. Levée de l'assemblée
 - Marie-Christine Dupont propose de lever la séance à 21h30. Proposition adoptée à l'unanimité. (Résolution CÉ24-25/21)